

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la recherche Question écrite n° 65839

Texte de la question

Mme Anne-Lise Dufour-Tonini attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur la situation de l'emploi scientifique en France. En avril 2014, le Président de la République affirmait que « la recherche doit être une priorité pour la France », rappelant son engagement à « sanctuariser » le budget de la recherche publique. Alors que l'objectif européen est fixé à 3 %, la France ne consacre que 2,3 % de son PIB à la dépense intérieur de recherche et développement, quand l'Allemagne elle a atteint cet objectif. Répondant à une démarche du conseil scientifique du CNRS, elle lui demande d'éclaircir la situation budgétaire de la dépense intérieure pour la recherche et le développement.

Données clés

Auteur: Mme Anne-Lise Dufour-Tonini

Circonscription: Nord (19e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 65839

Rubrique: Recherche

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>7 octobre 2014</u>, page 8359 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)